



EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 du mois d'avril à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LANDES, NAAM, RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, SEMPERBONI, SUDRIES et VERGNES.

Procuration(s) : MME MITSCHLER (pouvoir MME RATIER) et ESTEVE (pouvoir M DAUMAIN) et MM DE BERNARD (pouvoir M CAZADE), LAO (pouvoir M SEMPERBONI), LOUBIERE (pouvoir MME BINOTTO), RICHIR (pouvoir M LAFFONT) et TEODORI (pouvoir MME GEIL GOMEZ).

Absent(s) excusé(s) : ---

Madame RATIER a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 27
Pouvoirs : 7
Excusés : 0
Quorum : 14

Date de convocation : 03/04/20224
Date d'affichage : 03/04/2024

DÉLIBÉRATION N° D-2024/23

Objet : Affectation du résultat 2023

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2023 en tout point conforme avec le compte de gestion, Madame le Maire propose la reprise des résultats de l'exercice 2023 se présentant comme suit :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice de fonctionnement :	+ 510.547,17 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA) :	+ 511.568,13 €
Résultat à affecter :	+ 1.022.115,30 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution cumulé d'investissement :	+ 3.792.492,03 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	+ 3.118.156,37 €
Besoin de financement :	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide selon la répartition des voix ci-dessous d'affecter le résultat de fonctionnement de 1.022.115,30 €, comme suit :


POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LANDES, NAAM, RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, DAUMAIN, DAVY, SEMPERBONI, SUDRIES et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	MM CHAUVET, LAFFONT.
NE PARTICIPE PAS	---

- Affectation en réserve R1068 en investissement : 400.000,00 € ;

(Au minimum couverture du besoin de financement)

- Report en fonctionnement R 002 : 622.115,30 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.


Le Maire
Sabine GEIL-GOMEZ
